

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY6304H
Titre long	Transfert et mobilisation des connaissances
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2026
Horaire	Mercredi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	Hybride
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante

Nom et titre	Aurélie Hot, chargée de cours et conseillère principale de recherche
Coordonnées	aurelie.hot@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À déterminer
Coordonnées	A déterminer
Disponibilités	Sur demande

Plan de cours

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Se familiariser avec le domaine de la recherche sur le transfert et la mobilisation des connaissances ; s'initier aux façons de favoriser d'utilisation des meilleures connaissances disponibles pour améliorer les pratiques et influencer la prise de décision.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les personnes étudiantes auront acquis le vocabulaire et les concepts de base liés au domaine du transfert et de la mobilisation de connaissances. Elles seront en mesure de comparer différents modèles de transfert et de mobilisation des connaissances et d'évaluer les facteurs qui favorisent et qui entravent l'utilisation des connaissances. Elles auront acquis les principes et connaîtront les étapes à suivre pour structurer un plan de transfert de connaissances et rédiger une note de politique.

Compétences développées

Compétences en recherche sur le transfert et la mobilisation des connaissances : concepts et modèles
Compétences en pratique du transfert et de la mobilisation des connaissances : Appliquer les principes du transfert et de la mobilisation des connaissances pour concevoir des outils et des stratégies de transfert et mobilisation des connaissances adaptés aux publics et aux contextes ciblés,

Méthodes pédagogiques utilisées

Ce cours est en format hybride. Nous alternerons entre des rencontres en présentiel et une formation en ligne (MOOC) asynchrone développée par l'Équipe RENARD de recherche sur le transfert de connaissances. Les rencontres serviront à discuter des contenus des MOOC, des lectures obligatoires et des travaux des étudiant-es, ainsi qu'à approfondir les apprentissages grâce à des mises en situation. Le cours est conçu pour favoriser l'apprentissage entre pairs. Un soutien individualisé sera offert au besoin tout au long de la session.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2026-01-07	Présentation du plan de cours Mode de fonctionnement pour la session Introduction au matériel de formation en ligne	Rencontre en présentiel Présentation des étudiant·es Discussion sur les projets qui serviront de base aux travaux tout au long de la session	N/A
Cours 2 2026-01-14	MOOC1, module 1 : - Connaissances de base en transfert de connaissances - Principales approches de transfert de connaissances - Étapes d'un processus de transfert	Les concepts de base en transfert de connaissances Réalisation du MOOC + lectures : pas de cours	1. INSPQ, 2012 2. Graham et al., 2006
Cours 3 2026-01-21	MOOC1, module 2 : - La recherche sur le TC - Les facteurs qui influencent l'utilisation de la recherche - Efficacité des mécanismes de TC	L'état de la recherche sur le transfert de connaissances Rencontre en présentiel sur les modules 1 et 2 et les textes 1 à 4 Mises en situation 1 – facteurs facilitants et barrières à l'utilisation des connaissances Mise en situation 2 – efficacité des mécanismes pour favoriser l'utilisation des connaissances scientifiques	3. Breckon et Dodson, 2016 4. Boaz & Nutley, 2019
Cours 4 2026-01-28	MOOC1, module 3 - Connaître les principales étapes d'un processus de TC - Importance de la posture d'accompagnement - Concevoir un plan de TC	La planification d'une démarche de transfert de connaissances MOOC + Travail sur un plan de TC : pas de cours, mais disponibilité de l'enseignante sur Zoom pour répondre aux questions sur le plan de TC.	5. Tchameni Ngamo et al., 2016

Plan de cours

Cours 5 2026-02-04	MOOC1, module 3 (suite)	Le plan de transfert de connaissances	Pas de lecture	
		Cours en classe sur le module 3 et le texte 5 Présentation des étudiant·es de leur plan de TC		
Cours 6 2026-02-11	MOOC1, module 4 - Définition - Rôle et activités d'un·e courtier·ière - Compétences requises	La fonction de courtage de connaissances Réalisation du MOOC + lectures : pas de cours	6. 7.	Bornbaum et al., 2015 McSween-Cadieux et al., 2023
Cours 7 2026-02-18	MOOC1, module 5 - Utilité et potentiel des outils - Principes de base pour les développer	Note de politique, infographie et vidéo Cours en classe sur les modules 4 et 5 et les textes 6, 7, 8 et 9 Mise en situation – diaporama et « pitch »	8. 9.	Dagenais & Ridde, 2018 Hébert et al., 2020
Cours 8 2026-02-25	MOOC1, module 6 - Défis de la communication orale - Préparation d'une communication orale Préparer un diaporama de qualité MOOC1, module 7 - Utilité des ateliers délibératifs - Étapes pour organiser un atelier - Importance de les évaluer	Communication orale et diaporama Atelier délibératif Réalisation du MOOC + lectures : pas de cours	10. 11.	Boyko et al., 2014 Haddad et. al., 2025

Plan de cours

Cours 9 2026-03-04	Semaine de lecture.			
Cours 10 2026-03-11	MOOC1, module 8 - Importance d'évaluer les stratégies de TC - Composantes clés d'un modèle logique - Choix des indicateurs	Évaluer les retombées du TC MOOC + Cours en classe : modules 6, 7, 8 et les textes 10, 11 et 12. Mise en situation – programme d'un atelier délibératif	12.	Ziam et al., 2024
Cours 11 2026-03-18	MOOC2, module 1 et 2	Qu'est-ce qu'une note de politique ? Que dit la recherche sur les notes de politique ? Réalisation du MOOC + lectures : pas de cours Remise du plan de transfert de connaissances par courriel à l'enseignante et à l'auxiliaire d'enseignement	13.	Arnautu et Dagenais, 2021
Cours 12 2026-03-25	MOOC2, module 3 et 4	Quelles sont les caractéristiques d'une note de politique convaincante ? Comment préparer une note de politique ? MOOC + Cours en présentiel modules 1 à 4 et texte 13 Présentation des fiches 1 et 2 du MOOC par les étudiant.es		
Cours 13 2026-04-01	MOOC2, module 5	Réalisation du MOOC (pas de lecture supplémentaire, pas de cours)		

Plan de cours

Cours 14 2026-04-08	Les notes de politique	Cours en présentiel Présentations des notes de politique des étudiant·es
Cours 15 2026-04-15	Remise des travaux (notes de politique) par courriel à l'enseignante et à l'auxiliaire d'enseignement	

* Le 3 et le 6 avril sont des jours fériés.

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Participation	Ce critère repose sur deux éléments : 1.Présence en classe et qualité de la participation aux échanges lors des séances en classe. 2.Qualité et quantité des interactions dans Perusall	Toute la session	20 %
Quiz en ligne	Réussir avec une note de passage minimale de 60 % les examens de fin de modules du MOOC 1 Introduction au transfert de connaissances	2026-03-11	5 %
Quiz en ligne	Réussir avec une note de passage minimale de 60 % les examens de fin de modules du MOOC 2 La note de politique	2026-04-01	5 %
Remise de travail en ligne	Remise plan de TC Les produits et activités de TC seront évalués sur la base des critères de qualité établis par les études portant sur chacun d'eux et vus dans le cours. L'usage des outils de l'intelligence artificielle générative est permis, mais doit être déclaré (voir section « Matériel autorisé aux examens »).	2026-03-18	25%
Remise de travail en ligne	Remise note de politique Les produits et activités de TC seront évalués sur la base des critères de qualité établis par les études portant sur chacun d'eux et vus dans le cours. L'usage des outils de l'intelligence artificielle générative est permis, mais doit être déclaré (voir section « Matériel autorisé aux examens »).	2026-04-15	25%
Présentation orale	Les étudiant-es présenteront une première version de leur plan de TC. Les commentaires reçus par les étudiant.es et l'enseignante pourront permettre d'apporter des ajustements aux productions avant leur évaluation. Les produits et activités de TC seront évalués sur la base des critères de qualité établis par les études portant sur chacun d'eux et vus dans le cours.	2026-02-04	10%

Plan de cours

L'usage des outils de l'intelligence artificielle générative est permis, mais doit être déclaré (voir section « Matériel autorisé aux examens »).

Présentation orale	<p>Les étudiant-es présenteront une première version de leur note de politique. Les commentaires reçus par les étudiant.es et l'enseignante pourront permettre d'apporter des ajustements aux productions avant leur évaluation.</p> <p>Les produits et activités de TC seront évalués sur la base des critères de qualité établis par les études portant sur chacun d'eux et vus dans le cours.</p> <p>L'usage des outils de l'intelligence artificielle générative est permis, mais doit être déclaré (voir section « Matériel autorisé aux examens »).</p>	2026-04-08	10%
---------------------------	---	-------------------	-----

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Aux dates indiquées plus haut
Matériel autorisé aux examens	<p>N/A</p> <p>Dans ce cours, les outils d'IA générative peuvent être employés en soutien aux activités d'apprentissage des personnes participantes, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour trouver des définitions de concepts, • pour effectuer la révision linguistique de textes, pour trouver des reformulations vulgarisées en lien avec les outils de transfert de connaissances élaborés, • pour générer des illustrations en soutien à un texte • pour générer des idées en lien avec la structuration d'un plan de transfert de connaissances (suggestions d'outils et de publics cibles)

La transparence est de mise : l'utilisation du [Formulaire de déclaration de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative](#) (« Déclaration simple »), disponible sur le site web des bibliothèques, est **obligatoire**. Il est recommandé de consigner les conversations avec l'IAg. [Le site web des bibliothèques offre des repères à ce sujet.](#)

Il est de la responsabilité de la personne étudiante d'assurer l'exactitude du matériel utilisé, généré par ces outils. Le contenu généré par l'IA ne doit pas dépasser 30 % du travail.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Les textes à lire chaque semaine sont déposés sur StudiUM ou Perusall ; les étudiant-es auront accès à des MOOC sur StudiUM Formation Continue
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	N/A
Équipement (matériel)	N/A

Ressources complémentaires

Documents	Tous les documents sont déposés sur StudiUM ou Perusall
Sites Internet	StudiUM + StudiUM Formation continue pour les MOOC + Perusall pour les lectures
Guides	N/A
Autres	N/A

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie> Vous trouverez aussi un modèle de la page de présentation officielle d'un travail au Département de psychologie.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro (Centre étudiant). La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé valable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq (5) jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne une note de zéro (0)** pour le travail si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Plan de cours

Seuil de réussite exigé dans un cours

Cours avec barème littéral : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-01-22**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-03-13**

Évaluation de l'enseignement

Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures

d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH (ainsi que les examens différés) qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE.

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entraînera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Plan de cours

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français

<https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

(suite – page suivante)

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

À titre de rappel, le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

Code de vie du Département de psychologie et Respect de la personne

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Plan de cours

Politique universitaire

Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe. **Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.**

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE CONCERNANT LE BARÈME SUCCÈS OU ÉCHEC (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE STANDARDISATION DES NOTES AU PREMIER CYCLE

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65.0% et 79.0%** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 65.0% ou supérieure à 79.0% dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 65,0% ou ne dépasse pas 79,0%.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation voient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La politique ne s'applique pas aux cours de service (offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX). Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor (baccalauréats en psychologie et en neuroscience cognitive)
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Stages d'initiation à la psychologie 1 et 2 (PSY3298 et PSY3299)
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)